



## Compte rendu de la réunion du 21 mars 2018

### Thèmes du jour

- Habitat participatif : exposition d'architecture
- Dépôts sauvages de gravats
- Piboulon
- Agrément ALU
- Compteur Linky
- Inventaire du patrimoine
- Concertation maison des associations
- Jardinons Mallemort
- Mallemort à bicyclette

**Participants** : 8 personnes présentes (Nathalie, Denise, André, Nicole, Jean-Claude, Pascal, Muriel, Thierry)

### Habitat participatif

Une très intéressante exposition d'architecture, autour du projet d'habitat participatif et du projet de parc des deux canaux, a lieu cette semaine en salle Dany (chaque soir de 16h à 19h).

Les réflexions des élèves de l'école d'architecture de Marseille sont toutes très intéressantes et recoupent certaines de nos préoccupations (transition douce entre espace privé et espace public, maintien du lien social, limitation de l'étalement urbain et respect des densités, utilisation des dents creuses de Grande Terre, protection des arbres et des haies, suppression des clôtures,...). **A voir absolument !**

Thierry rappelle la réunion publique prévue le 22 mars sur le lancement du projet d'habitat participatif.

Nathalie salue les initiateurs de ce projet, c'est vraiment un changement d'optique radical sur la commune. Elle regrette cependant qu'il n'y ait eu aucune information ni aucune réunion depuis un an. Il aurait été bien que les personnes qui se sont portées volontaires il y a un an pour ce projet puissent faire connaissance (et soient invité à l'exposition d'architecture).

*Hors réunion : belle participation lors de la présentation du 22 mars, plus d'une centaine de personnes étaient présentes. Le projet d'habitat participatif paraît désormais lancé avec la constitution du groupe d'habitants dans les 5 mois à venir.*

***Une réunion des personnes intéressées est prévue le 5 avril à 18h30 en salle Dany***

## Dépôt sauvages de gravats

Un mail avait été envoyé à la police municipale d'Alleins afin de signaler l'important dépôt de gravats le long de la RD23 entre Mallemort et Lamanon (au niveau du croisement avec la route Alleins- Sénas). Depuis, les dépôts ont continué et leur rythme semble même s'être accéléré. Thierry propose que l'on porte plainte à la gendarmerie : il a croisé Philippe Grange, Maire d'Alleins, qui a confirmé qu'il n'y avait aucune autorisation pour ces dépôts et qu'une plainte officielle l'aiderait à faire pression sur les personnes responsables.

Après discussion il est décidé de ne pas porter plainte mais d'envoyer un courrier officiel au à M. Grange afin de lui demander quelles mesures ont été prises depuis que le problème a été signalé.

Les entreprises doivent payer de plus en plus cher pour se débarrasser de leur gravats. D'où la multiplication des dépôts sauvages. Thierry signale que l'ancienne carrière de Charleval a été remblayée avec des gravats et des remblais issus du creusement de tunnels à Marseille. Ce remblayage a permis d'y construire un parc photovoltaïque de 10 ha. A Mallemort, le trou de la carrière des Fumades est resté béant (ce qui est en principe interdit...).

On pourrait imaginer faire la même démarche intelligente que Charleval : remblayer le trou avec des gravats puis construire un parc photovoltaïque dessus (plutôt que détruire Piboulon !).

En parallèle du sujet des gravats, le problème des plastiques agricoles a été évoqué.

Jean-Claude explique que jusqu'à présent les bâches de serre étaient rachetées 150 € la tonne par ADIVALOR pour être recyclées tandis que les agriculteurs payaient 20 à 30 € la tonne pour l'élimination des plastiques noirs de paillage payer (incinération/ production de chaleur). Globalement ce que rapportait les bâches compensait le coût de reprise des paillages.

Ce ne sera plus le cas, les bâches ne seront reprise que 30 à 40 € la tonne alors que la reprise des paillages atteindrait 90 à 95 € la tonne.

Aucune solution n'a été définie. En plus des gravats, nous risquons donc de voir fleurir les décharges sauvages de plastiques agricoles...

A propos des déchets plastiques, Nathalie alerte sur les sacs plastiques et autres emballages qui traînent devant Intermarché. Cet établissement pourrait nettoyer son pas de porte comme le font les commerces en ville ou comme le font certaines grandes surface ailleurs en France (ce n'est malheureusement pas vraiment le cas dans notre région). Il devrait y avoir une obligation d'entretien de ces espaces par les entreprises concernées.



## **Parc photovoltaïque du Piboulon**

Le permis de construire a été signé le 28 décembre par le préfet. Il n'est arrivé que début février en mairie et l'affichage sur le terrain a été constaté par huissier le 7 ou 8 mars. Nous avons donc jusqu'à début mai pour déposer un recours gracieux auprès du préfet. Celui-ci est en préparation.

Suite à la pétition relayée par Alain pour défendre 15 ha de terres agricoles à Peynier, il est également envisagé de diffuser une pétition sur internet.

*Hors réunion : afin d'avancer sur ce dossier en toute transparence, Thierry a rencontré Voltalia le 23 mars pour les informer des procédures en cour. Notre première demande est que Voltalia prennent vraiment conscience des erreurs et des irrégularités contenues dans le dossier et qu'ils abandonnent par eux-mêmes leur projet. Tous les éléments leur seront transmis à l'occasion du recours gracieux afin qu'ils puissent juger par eux-mêmes de l'extrême fragilité juridique de leur dossier.*

## **Agrément Association Locale d'Usagers**

L'association a enfin reçu de la préfecture son agrément en tant qu'Association Locale d'Usagers (ALU). Cet agrément nous permet :

- d'être consulté à notre demande pour l'élaboration du PLU ou du SCOT (articles L132-12 et L132-13 du Code de l'Urbanisme). Dans ce cadre nous aurons accès aux documents préparatoires avant l'arrêt du projet et nous pourrions formuler nos remarques.
- de saisir la commission de conciliation et d'être entendu par cette commission en cas de désaccord persistant (articles R132-16 et R132-17)
- par contre l'article qui permettait au Maire de désigner une association locale d'usagers en tant que partie publique associée a été abrogé en 2016

Un rendez-vous a été pris lundi 26 mars avec Hélène Gente pour évoquer ce sujet ainsi que de nombreux autres (Piboulon, réunion Linky, inventaire participatif du patrimoine, commerce de proximité,...)

*Hors réunion : ce rendez-vous vient d'être annulé par le cabinet du maire sans proposition d'une nouvelle date ...*

## **Inventaire du patrimoine**

Toujours aucune réponse de la mairie pour accompagner cette démarche

Pascal présente le joli travail qu'il a débuté sur le chemin de fer des Bouches du Rhône. Un ensemble réunissant plan de la portion Meyrargues- Eyguières, photos des gares et maquette sera présenté le 20 mai lors de la foire de printemps.

**Avis à tous : Pour compléter son travail Pascal recherche des photos anciennes des gares de Mallemort, Lamanon et St Estève-Janson**

*Rappel les autres sujets en cours sont :*

- *Remparts, bornes communales, et cadastre napoléonien en 1829 (Thierry)*
- *Paysages (Francine)*
- *Bramejean (Denise)*
- *Ruisseaux et arrosage (Muriel et Jean-Claude). Hors réunion : ce sujet pourrait cibler les « deux canaux » du futur parc*

## **Compteur Linky**

Lors de notre précédente réunion mensuelle nous avons convenu d'organiser un débat public équilibré auquel participerait des représentants d'Enedis et d'un collectif antilinky. Le but est que chacun puisse se faire son opinion sur ce sujet sur la base des arguments des uns et des autres. La mairie a été contactée pour participer à l'organisation de ce débat.

Ce mail est resté à ce jour sans réponse. Thierry prévoit d'en parler avec Hélène Gente lors du rendez-vous prévu lundi 26 mars.

*Hors réunion : Thierry a contacté Enedis. Enedis se dit favorable à un débat à condition que celui-ci soit maîtrisé (il ne s'agit pas d'une manif anti-linky). Nous avons convenu de nous recontacter pour définir ensemble les modalités de ce débat.*

## **Mallemort à Bicyclette**

Suite à différents échanges (voir compte rendu de la dernière réunion mensuelle), nous avons proposé à Anthony Motot une démarche citoyenne pour la mise en place du « Parcours découverte à Vélo » (avec toutes les associations qui le souhaitent).

Cette proposition reste elle aussi en attente de réponse...

## **Pigeonnier**

Un pigeonnier a été installé près du château d'eau pour tenter de maîtriser la démographie de ces volatiles. Nathalie pense que c'est une très bonne solution. Elle alerte toutefois sur l'orientation nord (au Mistral) qui paraît peu favorable et sur le fait qu'il faut une personne pour s'en occuper régulièrement et stériliser les œufs.

Nahalie regrette toutefois que cette démarche ce soit faite sans information du public. Elle propose une démarche participative de construction d'autres pigeonniers (par exemple au parc des deux canaux avec les jardins partagés)

## **Autres sujets**

Nous n'avons pas eu le temps d'aborder les sujets ci-après :

### ***Jardinons Mallemort***

*Les dates à retenir sont :*

- *Mercredi 28 mars après-midi : ramassage de plantes dans la nature*
- *Jeudi 6 avril après-midi : peinture des pots*
- *Samedi 14 avril : opération Jardinons Mallemort et pique-nique citoyen sur les lieux*

### ***Maison des associations***

*Une démarche de concertation est proposée sur l'aspect extérieur du bâtiment. Attente de réponse*

### ***Commerce de proximité***

*Toujours en attente d'un retour de la mairie (Claude Martinelli) concernant une démarche de sensibilisation sur ce sujet (Voir : [Des Commerces Vivants pour un Village Vivant](#))*

Mallemort le 23 mars 2018  
Thierry